



**Le titre EPC passe à la cotation
en continu à partir du
10 octobre 2022.**

Paris, le 3 octobre 2022,

La société Explosifs et Produits Chimiques (FR0014003AQ4 EXPL) annonce que son titre passera d'un mode de cotation au fixing à un mode de cotation en continu à partir du 10 octobre 2022.

Ce changement de mode de cotation vise à offrir une meilleure liquidité aux actionnaires d'EPC et à accroître l'attractivité du titre.

A compter de la séance de bourse du 10 octobre 2022, les titres seront traités en continu sur Euronext Paris de 9h00 à 17h30.

Le contrat de liquidité actuel, confié à la société Portzamparc continuera d'assurer la fluidité des échanges.